



CAPA des PsyEN du 1^{er} février 2022 – Recours rendez vous de carrières Déclaration du SNES-FSU et du SNUipp-FSU

Les moments de rencontres devenant extrêmement rares, nous sommes réunis aujourd'hui en distanciel pour la première CAPA de l'année scolaire. Encore une fois la crise sanitaire impacte notre quotidien et ne nous permet pas de revenir au présentiel, nous ne pouvons que le regretter.

Depuis deux ans nous vivons avec cette crise sans précédent et cela impacte fortement les services publics. Toutefois elle a mis en exergue la nécessité de recrutements, d'investissements massifs afin que le dogme « Ecole ouverte » ne se résume plus à « Ecole à moitié vide ». Actuellement, l'Ecole n'est pas suffisamment sécurisée pour permettre d'enseigner, d'accompagner, d'aider et d'exercer dans de bonnes conditions.

Pour les Psy EN, dans une période où les demandes sont massives, elles et ils se trouvent confronté.es à une obligation vaccinale incohérente au regard de la réalité de nos fonctions et que n'explique aucun argument sanitaire. Cela bouscule des personnels déjà fragilisés et sous tension. Depuis des années le recrutement n'est pas à la hauteur des besoins, nous demandons une augmentation des places au concours. Actuellement les départs à la retraite ne sont pas compensés par les entrées dans le métier et de nombreux postes restent vacants..

Le recours à des contractuel.les se généralise et avec lui la difficulté à trouver des candidats. Les psychologues sont peu enclins à entrer dans une administration qui sous-paye ses agents, qui ne leur donne pas les moyens d'exercer leur métier dans de bonnes conditions et qui les oblige à financer leurs déplacements professionnels.

Sur notre académie, nous réitérons notre demande d'accompagnement des contractuel.les lors de l'entrée en fonction. De plus il nous semble essentiel que le recrutement se fasse dès le mois de juillet afin que la prise de poste soit effective à la rentrée. Dans le premier degré il est impossible d'accompagner comme il se doit un.e collègue qui est nommé.e en novembre. Le RASED de circonscription ne peut alors jouer son rôle d'étayage. Il en est de même dans le second degré dans les CIO.

Dans cette période où les besoins d'aide et de prise en charge sont criants les Psy EN sont empêchés d'exercer toutes leurs missions. Il devient très difficile voire impossible

d'accompagner les familles, les enfants et les équipes enseignantes au plus près de leurs besoins.

Les emplois du temps débordent, les réponses sont apportées dans l'urgence en tenant compte des injonctions venant de la MDPH ou de la CDOEA (délais impossibles à tenir, nombre de dossiers en explosion constante...) et pas toujours comme les Psy EN le souhaiteraient. Les missions de prévention sont devenues actuellement impossibles à remplir et ce même si les Psy EN sont convaincus de leur nécessité. Il serait temps de se questionner sur « comment éviter la difficulté ? » et non plus sur « comment la réparer ? ».

Les Psy EN sont sans cesse confrontés à des injonctions paradoxales : exercer leur métier de l'accompagnement qui nécessite du temps d'élaboration avec les familles et les équipes, dans des délais qui se réduisent. La souffrance au travail devient trop souvent leur quotidien entraînant un épuisement et des difficultés à trouver un sens dans ce métier qu'ils ont choisi.

Se remobiliser se construit aussi grâce aux échanges avec nos pairs, cela permet la construction d'outils cohérents. C'est pourquoi nous vous demandons de mettre en place (comme il est indiqué dans les textes cf Référentiel de connaissances et de compétences – arrêté du 26 avril 2017-JO du 30 avril 2017) des groupes de travail entre Psy EN EDA et/ou EDO d'un même bassin et académiques.

Nous aimerions également exprimer notre questionnement concernant l'empressement avec lequel, à nouveau, le rectorat a signifié aux personnels soumis à l'obligation vaccinale, la date butoir du 30 janvier 2022 pour avoir « reçu la dose de rappel ». Dans certains CIO et chez les PsyEN EDA cela a entraîné de nouveau du stress et de l'anxiété. Certain.es DCIO se sont empressés d'informer leur personnel de façon autoritaire et sans aucune bienveillance. Nous savons tous que pour notre santé et pour la santé des autres la vaccination est incontournable mais il est des manières pour annoncer les choses. Nous nous interrogeons d'ailleurs sur cette injection de dose rappel au 30 janvier 2022 alors que dans la note DGS-Urgent N°2022_07, il est écrit « Par conséquent la réalisation de la dose de rappel sera intégrée dans l'obligation vaccinale applicable aux personnels travaillant dans les secteurs sanitaire et médico-social au 30 janvier 2022 date à laquelle, ils devront donc présenter un schéma vaccinal valide. Les règles d'application du rappel dans l'obligation vaccinale sont les mêmes que celles applicables au rappel, à savoir l'application du délai de 7 mois au 30 janvier 2022 puis de 4 mois à partir du 15 février 2022 ». Si nous lisons correctement cette note, qui semble être le seul document officiel mentionnant cette date butoir, il est indiqué « schéma vaccinal valide » et non complet.

Pour les Psy EN EDA la question du détachement est posée cette année. La DGRH a acté la mise en place d'une procédure simplifiée sur tout le territoire, qu'en est-il pour l'académie de Nancy Metz ?

Le recrutement de contractuel.les a été très compliqué cette année. Quelles sont les modalités envisagées pour l'année prochaine ? Il nous semble impossible de continuer avec des secteurs d'intervention qui s'alourdissent du fait de postes restés vacants à l'issue du mouvement.

Nous souhaitons obtenir la liste des postes avec les noms des personnels nommés dessus comme la loi le permet, ainsi que les chiffres concernant le nombre de Psy EN EDA détachés dans les quatre départements.

Dans le second degré, nous regrettons la disparition de la brochure académique « Entrer dans le sup » qui bien entendu était utilisée par les Psy EN mais qui était un document essentiel pour les élèves et leur famille dans la réflexion sur le projet d'orientation dans l'enseignement supérieur. De plus nous sommes extrêmement déçus de la brochure « Après la 3^{ème} » que les familles et les CIO ont reçu l'an passé car même si elle reprend dans les grandes lignes la trame que l'ONISEP avait élaboré, des erreurs y ont été repérées. Si nous professionnels sommes à même de les voir, ce n'est pas le cas des familles et des élèves. Nous apprécierions un peu plus de professionnalisme concernant les outils à destination des usagers.

Nous déplorons que cette année les collègues intervenant à ORIACTION aient été obligés de venir avec leurs propres brochures. Nous l'aurions compris si cela avait été annoncé comme mesure sanitaire mais ce n'était pas le cas.

Les élu.es FSU de l'académie de Nancy Metz